



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

# DOSSIER DE PRESSE

**Fin de l'opération *Licorne***

*22 septembre 2002 – 21 janvier 2015*



Contact

Equipe relation média de l'état-major des armées

Tél : 01 42 19 41 97 – 01 42 19 83 08

Mail : [emapresse@gmail.com](mailto:emapresse@gmail.com)



# SOMMAIRE

De <i>Licorne</i> aux FFCI.....	3
Contexte de l'engagement.....	4
Evolution du dispositif militaire français.....	5
2002- 2005 : intervention.....	5
2005- 2009 : stabilisation.....	7
2009- 2014 : réorganisation.....	8

## De *Licorne* aux FFCI

Avec la normalisation de la situation sécuritaire en République de Côte d'Ivoire, les objectifs qui justifiaient l'engagement militaire français dans le cadre de l'opération *Licorne*, lancée le 22 septembre 2002, ont été atteints. La France a donc décidé de mettre fin à cette opération le 21 janvier 2015.

Pour autant, les armées françaises ne quitteront pas le pays.

En effet, des liens très forts unissent la Côte d'Ivoire à la France, liens qui s'expriment notamment à travers un partenariat de défense signé en janvier 2012. De plus, le positionnement géographique de la Côte d'Ivoire, la qualité de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires et les capacités de ses emprises font d'Abidjan une plateforme stratégique, opérationnelle et logistique majeure.

Ainsi, en accord avec les autorités ivoiriennes, une force de présence y est créée le 21 janvier 2015 : les « Forces Françaises en Côte d'Ivoire » (FFCI).

Tout en continuant à entretenir la coopération militaire régionale et plus particulièrement bilatérale avec les forces armées ivoiriennes, et à maintenir une présence militaire en mesure d'assurer la protection des ressortissants français, les FFCI constitueront :

- le point d'appui principal de nos forces de présence sur la façade ouest-africaine ;
- un réservoir de force rapidement projetable en cas de crise dans la sous-région.

Durant un peu plus de douze ans, dans un environnement complexe, les militaires français engagés dans l'opération *Licorne* ont assuré la protection des ressortissants et ont participé, en appui de la communauté internationale, à la résolution de la crise politique et humaine qui déchirait la République de Côte d'Ivoire.

Agissant souvent au milieu de la population et confrontés à des pics de violence, ils ont toujours montré une grande maîtrise du feu et un remarquable sang-froid.

Ils étaient 5 000 au plus fort de la crise, fin 2004.

Au cours de ces années, *Licorne* a conduit 3 évacuations de ressortissants permettant de mettre plus de 11 000 personnes en sécurité.

27 soldats français sont morts au cours de cette opération.





# Contexte de l'engagement

## Une coopération ancienne

La coopération franco-ivoirienne s'appuie sur un accord de défense conclu en août 1961. Cette coopération se concrétise, sur le plan militaire, avec l'arrivée des premiers contingents français et l'implantation des militaires du 43<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine (43<sup>e</sup> BIMA) à Port-Bouët, en juillet 1978.

Le 26 janvier 2012, la France et la Côte d'Ivoire ont conclu un accord de partenariat de défense qui renouvelle la relation entre nos deux pays. Au-delà de confirmer nos liens d'amitié, cet accord consolide nos engagements mutuels dans le domaine de la coopération militaire. Il permet notamment le maintien d'une présence militaire française permanente au-delà de la force *Licorne*.

## Le début de la crise

Le 19 septembre 2002, après une tentative de coup d'Etat et le contrôle de plusieurs villes dans le Nord et le centre du pays par des forces rebelles au pouvoir en place, la Côte d'Ivoire connaît une importante dégradation de sa situation sécuritaire. Les forces rebelles occuperont progressivement la moitié Nord du pays, le coupant ainsi en deux zones géographiques.

Dès le 19 septembre, les 600 hommes du 43<sup>ème</sup> BIMA stationnés à Port-Bouët se déploient afin d'assurer la sécurité des quelque 16 000 ressortissants français vivant en Côte d'Ivoire. Le dispositif français est rapidement renforcé par les militaires prépositionnés en Afrique.

Le 22 septembre, l'opération *Licorne* est lancée. Son but premier est d'assurer la sécurité des ressortissants. Mais face à la montée de la violence et des tensions, à la demande de la CEDEAO, du gouvernement ivoirien puis de l'ONU, l'engagement militaire français évolue en quelques semaines vers une force d'interposition entre les forces armées du gouvernement ivoirien et la rébellion.

## Implication de la CEDEAO

Le 29 septembre, un sommet extraordinaire de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se réunit à Accra (Ghana). Elle décide du principe de l'envoi d'une force d'interposition en RCI et crée un groupe de contact chargé d'organiser une médiation entre les forces rebelles et le président ivoirien. Cette médiation permet la signature d'un cessez-le-feu accepté par toutes les parties le 17 octobre 2002.

Les premiers casques blancs de la Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, la MICECI, arrivent en RCI en janvier 2003. Forte de 1 200 hommes, cette force se déploie sur le terrain le 30 mars 2003 pour assurer sa mission d'interposition.



## Evolutions du dispositif militaire français

Durant 12 années, le dispositif des forces françaises déployées en Côte d'Ivoire s'est adapté en fonction de la situation sécuritaire. Ces évolutions ont toujours pris en compte la sécurité des ressortissants français et étrangers. Les phases de crises en Côte d'Ivoire ont ainsi montré la capacité d'adaptation des forces armées françaises.

### 2002 - 2005 : intervention

Déployée depuis 2002, la force *Licorne* ajuste en permanence ses moyens aux conditions générales du théâtre. Le dispositif français est constitué à partir du 43<sup>e</sup> BIMa stationné à Abidjan.

**Le 22 septembre, l'opération assure immédiatement la sécurité des ressortissants étrangers dont 2 300 sont évacués de la zone de confrontation.**

Début octobre 2002, les militaires français sont chargés de la protection des médiateurs de la CEDEAO, puis dès le 20 octobre, *Licorne* se voit confier une mission de surveillance et de contrôle du cessez-le feu dans la zone de coordination définie par l'ensemble des forces en présence et le gouvernement ivoirien. Les troupes françaises se déploient donc d'Est en Ouest sur la ligne de cessez-le-feu. La force *Licorne* monte en puissance. Elle compte 1 200 militaires à la mi-octobre et 2 500 à la fin de l'année 2002.

En mars 2003, la MICECI, mission de la CEDEAO en RCI, prend la relève des forces françaises sur la zone de cessez-le-feu. L'opération *Licorne* évolue alors vers une mission de soutien et d'appui aux casques blancs africains. *Licorne* maintient également une capacité de réaction rapide.

**Le 13 mai 2003, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1479 qui rappelle « son soutien aux efforts déployés par la CEDEAO et la France » et décide la création d'une Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire, la MINUCI.**

Toujours déployée en appui de la MINUCI, la force *Licorne* opère à partir du 1<sup>er</sup> juin 2003 dans la « zone de confiance », créée le même jour et qui tend à remplacer la ligne de cessez-le feu.

Elle appuie la mission de l'ONU dans la mise en place du programme DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion), processus initié par les accords de Marcoussis et visant à organiser le désarmement de tous les combattants et leur réinsertion dans la société ivoirienne.



**La résolution 1528, adoptée le 27 février 2004 décide la création d'une force de casques bleus, l'ONUCI. Cette résolution autorise « les forces françaises à user de tous les moyens nécessaires pour soutenir l'ONUCI et en particulier à contribuer à la sécurité générale de la zone d'activité des forces internationales, aider à protéger les civils dans les zones de déploiement de leurs unités. »**



### **Les événements de novembre 2004**

Alors que le mandat de *Licorne* évolue à mesure des décisions de la communauté internationale, la situation politique et sécuritaire dans le pays se dégrade après l'été 2004. Les forces rebelles, qui refusent de se laisser désarmer et qui ont pris le nom de *Force Nouvelle*, décrètent l'état d'urgence dans le Nord du pays le 28 octobre. Le 4 novembre, les forces loyalistes, les FANCI, débutent des bombardements aériens sur les principales villes tenues par les rebelles et des combats terrestres ont lieu les jours suivants.

Le 6 novembre, un avion de chasse SU-25 bombarde un cantonnement du groupement tactique interarmes français à Bouaké, entraînant la mort de 9 militaires et en blessant 31 autres.

**Suite à ces événements, la situation sécuritaire se dégrade dans l'ensemble du pays et à Abidjan où ont lieu de violentes manifestations anti-françaises. La force *Licorne* évacue alors plus de 8 000 ressortissants.**

En novembre 2004, *au plus fort* de la crise ivoirienne et alors que l'ONUCI monte en puissance, la force *Licorne* compte près de 5 000 hommes.



Malgré le terrible bilan humain, économique et sécuritaire des événements de novembre, le processus de paix est relancé à l'initiative du président ivoirien.



## 2005 – 2009 : stabilisation

A partir de 2005, la situation sécuritaire se stabilise et s'améliore peu à peu, notamment grâce à la reprise du processus politique et la présence de l'ONUCI et de *Licorne*.

Cette amélioration permet de réduire le format de la force *Licorne* avec le désengagement d'un groupement tactique interarmes jusqu'alors stationné au nord du pays, à Korhogo. Les effectifs sont progressivement ramenés à 4 000 militaires français puis à 3 500.

En 2006, la France procède à un nouvel ajustement du format de la force *Licorne* en désengageant le groupement tactique interarmes stationné à l'Ouest, à Man. Les effectifs de *Licorne* passent alors à 2 900 militaires.

**De nouveaux accords de paix sont signés à Ouagadougou le 4 mars 2007. Ils prévoient notamment le démantèlement de la « zone de confiance », ce qui est progressivement fait à partir du 16 avril.**

L'évolution favorable de la situation sécuritaire et la disparition de la « zone de confiance » permettent à *Licorne* de réduire à nouveau ses effectifs et ses moyens en 2007. Les capacités de réaction rapide sont densifiées alors que les moyens terrestres les plus lourds sont désengagés. Les effectifs sont réduits à 1 800 militaires.



Basés à Bouaké et Abidjan, les militaires de la force *Licorne* effectuent des opérations de présence sur l'ensemble du territoire permettant de rassurer les ressortissants et la population et de leur assurer un soutien concret : rénovation d'écoles, de centres culturels, etc.

Compte tenu de la « nette amélioration » sécuritaire, l'ONUCI annonce à son tour, en 2008, sa reconfiguration avec le déploiement d'une force allégée, plus mobile et mieux adaptée au nouveau contexte. Cette adaptation atteste de l'analyse partagée de la situation sécuritaire faite par la force *Licorne* et les Nations unies.

## 2009 – 2014 : réorganisation

Au premier semestre 2009, *Licorne* se désengage de la base de Bouaké et réduit ses effectifs de moitié afin d'atteindre le format de 900 hommes. *Licorne* reste en soutien de l'ONUCI. Elle conserve sa base à Abidjan lui permettant d'accueillir rapidement, si nécessaire, des renforts en provenance des forces prépositionnées ou de France.

## 2011 : crise postélectorale

Initialement prévue en novembre 2008 et plusieurs fois reportée, l'élection présidentielle à deux tours a finalement lieu le 31 octobre et le 28 novembre 2010. Le 4 décembre, les deux candidats présents au second tour, messieurs Ouattara et Gbagbo prêtent serment chacun de leur côté, se considérant chacun comme étant élus. Cette situation débouche sur une nouvelle phase de crise.



La crise postélectorale plonge à nouveau le pays dans la violence avec de nombreux affrontements entre les partisans du président sortant et ceux d'Alassane Ouattara, dont la victoire aux élections est certifiée par l'ONU.



Le 22 décembre 2010, le ministère des affaires étrangères demande aux Français de quitter provisoirement la Côte d'Ivoire. Pour faire face à cette dégradation de la situation, la France renforce le dispositif *Licorne*. Fin janvier 2011, la réserve opérationnelle, embarquée sur le bâtiment de la Marine nationale assurant la mission *Corymbe*, débarque dans le port d'Abidjan pour assurer la sécurité des ressortissants français et étrangers et appuyer l'ONUCI. En avril, *Licorne* compte 1 600 hommes.

Le 30 mars 2011, la résolution 1975 autorise l'ONUCI et *Licorne* à agir pour protéger les populations, notamment en détruisant les armes lourdes des forces favorables à l'ancien président, Laurent Gbagbo.





Début avril, la force *Licorne* accueille, sur le camp de Port-Bouët, à Abidjan, des ressortissants français, étrangers et des civils ivoiriens menacés par les violences dans la capitale.

Le 4 avril, les forces françaises conduisent des frappes, en soutien de l'ONUCI, sur des armes lourdes des forces du président sortant, Laurent Gbagbo. Le lendemain, un cessez-le-feu est annoncé.

Toutefois, en raison des violations répétées du cessez-le-feu par les forces de M. Gbagbo, l'ONUCI, avec le soutien de *Licorne*, réalise de nouvelles frappes sur des véhicules blindés et armes lourdes.

**Le 11 avril, Laurent Gbagbo est arrêté à sa résidence par les forces ivoiriennes.**

*Au total, durant la phase de crise du 31 mars au 16 avril, plus de 5 000 Ivoiriens et ressortissants français et européens ont été accueillis au camp de Port-Bouët. Environ 3 000 d'entre eux ont été évacués par des moyens aériens militaires vers des pays de la région.*



## De la stabilisation à la normalisation

A l'été 2011, la force *Licorne* est réduite à 700 militaires puis à 450 hommes en janvier 2015.

La poursuite de la normalisation de la situation et le nouvel accord de coopération signé en 2012 permettent de faire évoluer notre présence en Côte d'Ivoire.

L'opération *Licorne* prend fin le 21 janvier 2015 et une nouvelle base opérationnelle avancée (BOA) voit le jour. Les militaires français en Côte d'Ivoire appartiennent désormais au Forces Françaises en Côte d'Ivoire (FFCI).

Les FFCI prolongent la présence française en RCI qui devient le principal point d'appui de nos forces sur la façade Ouest-africaine. La création des FFCI s'inscrit dans le cadre plus global de la réorganisation de notre dispositif de présence en Afrique qui vise notamment à resserrer notre empreinte opérationnelle autour de la région sahélo-saharienne.



### Le dispositif français en Afrique

Dans le cadre de l'histoire commune et ancienne qui lie la France à ses partenaires africains, notre pays assure une présence militaire permanente en Afrique. En 2014, 3 800 militaires français étaient ainsi déployés en Afrique et au Moyen Orient sous statut de « forces de présence ».

Avec la création des FFCI, le dispositif français en Afrique est désormais centré sur deux Pôles Opérationnel de Coopération (POC), au Sénégal et au Gabon et deux Bases Opérationnelles Avancées (BOA), en Côte d'Ivoire et à Djibouti.

Ce dispositif, capable d'interagir avec nos autres bases opérationnelles avancées et nos forces déployées en opérations, permet de disposer d'un réservoir de forces et de points d'appui logistique dont les principales missions sont :

- d'assurer la défense des intérêts français et la sécurité de nos ressortissants ;
- d'appuyer nos déploiements opérationnels dans la région ;
- de contribuer à la coopération opérationnelle régionale.